

DOSSIER FINANCIER

Apprenant

Classe : Nom et Prénom de l'apprenant :

Choix de régime

Cocher la case utile :

Interne 5 jours

Demi-pensionnaire **au ticket**

(mise en place depuis la rentrée 2025 de la tarification sociale. Le règlement des repas se fait via l'application myturboSelf, complément d'information en septembre)

Externe

IMPORTANT : tout changement de régime doit être formulé par écrit par les familles ou l'apprenant majeur et adressé à la vie éducative.

Grille tarifaire à la rentrée 2026

	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4
Quotient fiscal = RFR / NB PART	≤ 10 500,00 €	≤ 17 000,00 €	≤ 28 000,00 €	> 28 000€
Ticket ½ pension à la carte	3,50 €	4,25 €	4,70 €	5,30 €
Forfait semaine internat 5 jours (5 jours/ 4 nuits)	41.50 €	48.25 €	52.25 €	58.25 €

En Région Centre-Val de Loire, la Tarification Sociale repose sur la situation fiscale de la famille. Le montant du repas de l'apprenant dépend de la tranche tarifaire dans laquelle il est affecté.

Quatre tranches tarifaires ont été définies :

- Tranche 1 : quotient fiscal inférieur ou égal à 10 500€
- Tranche 2 : quotient fiscal inférieur ou égal à 17 000€
- Tranche 3 : quotient fiscal inférieur ou égal à 28 000€
- Tranche 4 : quotient fiscal supérieur à 28 000€

L'affectation d'une tranche se base sur les informations fiscales du responsable légal de l'apprenant et selon le calcul suivant :

Quotient Fiscal = Revenu fiscal de référence / Nombre de parts fiscales.

À remplir par toute personne se portant garant du paiement des frais liés à l'hébergement/restauration, quel que soit le régime choisi.

(Responsable légal / garant financier)

Je soussigné(e) (**NOM en majuscules et prénoms usuels**) :

Père Mère Autre :

Date de naissance :Lieu de naissance :

Adresse complète :

Code postal : Commune :

N° de Téléphone fixe : N°de Téléphone portable :

Mail :

Profession :

Nom de votre employeur :

Adresse de votre employeur :

M'engage à payer les frais d'hébergement/restauration :

NOM : Prénom :

Classe / Formation :

En totalité

Règlement à 50 % des frais avec le responsable légal n°2, en cas de séparation ou divorce
 (Si oui, merci de contacter Mme FOURIER, au service facturation, afin de connaître les modalités).

Mode de règlement :

Soit par prélèvement mensuel : Exclusivement pour les internes

(remplir le mandat SEPA en page 3 et **joindre votre RIB**)

(Le prélèvement automatique mensuel est le moyen de paiement privilégié par l'établissement. Le nom du garant sur cette fiche doit être identique au nom du titulaire du compte à débiter)

Soit sur présentation de la facture tous les 2 mois et paiement :

- par virement bancaire sur le compte de l'établissement (références ci-dessous)

IBAN : FR76 1007 1360 0000 0010 0006 378 BIC : TRPUFRP1 Domiciliation : TPCHATEAUROUX

Et avoir pris connaissance de tous les tarifs liés aux différentes prestations.

À défaut de paiement, je reconnais m'exposer à ce que le recouvrement en soit poursuivi, conformément à la réglementation en vigueur.

Signature du responsable légal /garant financier :

A, le

